



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2025
Français
Original : anglais

Quatre-vingtième session

Point 16 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique

Soutenabilité de la dette extérieure et développement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport établi par le secrétariat de la CNUCED.

* A/80/150.



Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement

Résumé

Dans le présent rapport, établi en application de la résolution [79/197](#) de l'Assemblée générale, le secrétariat de la CNUCED analyse les indicateurs de base de la soutenabilité de la dette extérieure des pays en développement pour 2024, en faisant ressortir les différences entre les groupes de pays et entre les régions en développement. Pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur, en particulier les pays les moins avancés, la détérioration alarmante de la soutenabilité de la dette extérieure laisse présager des revers en matière de développement, en particulier compte tenu des tendances actuelles de l'aide publique au développement. Le rapport se termine par un examen des approches qui pourraient permettre de renforcer la gestion de la dette dans les pays en développement, ainsi que des initiatives et des recommandations pratiques de l'ONU visant à aider les pays en développement à sortir de la crise dans laquelle l'endettement les a plongés.

I. Introduction

1. Les pays en développement se trouvent, en 2025, au confluent de multiples difficultés en matière de dette. Alors que la vulnérabilité des pays à faible revenu, des pays les moins avancés et des économies africaines quant à la soutenabilité de la dette s'est visiblement accentuée en 2024, ces risques pourraient se faire plus menaçants dans l'ensemble des pays en développement en 2025, et inquiéter des économies émergentes qui se sont montrées résilientes ces dernières années.

2. La déstabilisation du système commercial multilatéral, le resserrement des conditions financières au niveau mondial et la fragilisation de l'aide publique au développement observés actuellement sont le résultat d'inflexions politiques majeures et de l'escalade des tensions géopolitiques. Ces évolutions se répercutent sur les pays en développement par l'intermédiaire des circuits commerciaux et financiers, diminuant leur capacité d'engranger des devises, de générer des recettes publiques et de progresser sur la voie du développement durable. À 923 milliards de dollars selon les prévisions, le service global de la dette extérieure des pays en développement à revenu intermédiaire et à faible revenu sera inférieur de 17 % en 2025 par rapport à 2024¹. Il n'en reste pas moins un engagement de taille, difficile à honorer et à refinancer dans un contexte marqué par la diminution de la capacité de paiement en devises et en monnaies nationales, la hausse des coûts d'emprunt et les tensions liées à la dépréciation des monnaies. Pour certains groupes de pays en développement, la part des recettes publiques et des recettes d'exportation accaparée par le service de la dette continue de grossir (voir sect. II.A et B plus loin).

3. Conséquence de décisions politiques prises récemment par les principales économies, la dégradation de la situation commerciale assombrit les perspectives de croissance économique : les projections, abaissées d'environ 0,5 point de pourcentage, se situent entre 2,3 % et 2,8 %² depuis janvier 2025³. Le ralentissement, qui devrait être général dans l'ensemble des pays en développement, devrait affaiblir les recettes publiques, risquer de ralentir ou d'annuler les réductions des taux directeurs en vue de contenir les pressions à la baisse sur les monnaies, et augmenter les coûts d'emprunt intérieur. En outre, la chute des prix des produits de base et un ralentissement du commerce mondial des marchandises qui pourrait atteindre 1,5 % en 2025⁴ entameront les recettes en devises, frappant de manière disproportionnée les économies en développement les plus pauvres et les plus petites⁵. L'effet sur l'inflation reste incertain, car la baisse des prix des produits de base et la croissance modérée pourraient compenser ces pressions.

4. La hausse des rendements des titres du Trésor des États-Unis a augmenté le coût du financement pour les pays en développement actifs sur les marchés mondiaux de capitaux. Les économies des marchés frontières ont été en première ligne, leurs écarts de rendements obligataires moyens se creusant 3,5 fois plus que la moyenne des économies émergentes⁶. Cependant, les obligations souveraines émises sur les marchés internationaux par les économies émergentes – qui pâtissent également des

¹ Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de données de la Banque mondiale.

² CNUCED, *Trade and development forecasts 2025: Under pressure – uncertainty reshapes global economic prospects* (UNCTAD/GDS/INF/2025/1).

³ Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale : un moment crucial dans un contexte de réorientations des politiques publiques* (Washington, avril 2025) ; Banque mondiale, *Global Economic Prospects* (Washington, janvier 2025).

⁴ Organisation mondiale du commerce, *Perspectives et statistiques du commerce mondial*, avril 2025.

⁵ CNUCED, *Global Trade Update (April 2025): Escalating tariffs – the impact on small and vulnerable economies* (UNCTAD/DITC/INF/2025/2).

⁶ Calculs de la CNUCED à partir de données de LSEG Eikon.

événements récents – pourraient également être menacées si les conditions financières continuent de se resserrer. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), les sorties de capitaux pourraient représenter entre 1,6 et 1,9 % du produit intérieur brut (PIB) des marchés émergents jusqu'à la fin de 2025, après une période d'atonie des flux d'investissements de portefeuille vers les marchés obligataires en monnaie locale. Les pays ayant d'importants besoins de financement et de lourdes charges d'intérêts seront les plus durement touchés⁷.

5. Pour les pays plus pauvres et plus vulnérables qui dépendent de la coopération internationale au développement, la contraction de l'aide publique au développement, qui atteindra 20 % en 2025 selon les prévisions, limitera l'investissement en faveur des objectifs prioritaires du développement⁸ et poussera davantage de pays dans le surendettement. Selon le Cadre de soutenabilité de la dette établi conjointement par le FMI et la Banque mondiale, 35 pays sur les 68 pouvant prétendre à une assistance du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance présentaient un risque élevé de surendettement ou se trouvaient en situation de surendettement en mars 2025, soit presque autant que le nombre record enregistré en 2022 (37 pays)⁹.

II. Principales tendances de la soutenabilité de la dette extérieure des pays en développement

6. L'encours de la dette extérieure des pays en développement a atteint 11 700 milliards de dollars en 2024, soit 2,6 % de plus que le niveau constaté en 2023 (11 400 milliards de dollars). Si l'on exclut la Chine, qui représentait 21,7 % du total, l'encours s'élevait à 9 300 milliards de dollars en 2024, soit 3,1 % de plus qu'en 2023. Dans les deux cas, le rythme de croissance a nettement ralenti depuis la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

7. Pour les pays en développement à l'exclusion de la Chine, la soutenabilité de la dette extérieure du secteur public (dette contractée ou garantie par l'État rapportée aux recettes publiques) s'est détériorée, passant de 7 % en 2023 à 8,4 % en 2024. La dégradation de cet indicateur a été généralisée, mais c'est dans le groupe à faible revenu qu'elle a été la plus marquée [voir fig. I (droite)]. Si l'indicateur de soutenabilité de la dette extérieure (total du service de la dette rapporté aux exportations) s'est amélioré, passant de 17 % en 2023 à 16,3 % en 2024 [voir fig. I (gauche)], on le doit surtout aux résultats des pays à revenu intermédiaire supérieur, dont le service de la dette extérieure représentait près de 50 % du total. L'augmentation du coût du service de la dette, dans un contexte de faiblesse ou de baisse des exportations et des recettes publiques dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur, continue d'évincer les investissements dans le développement durable.

⁷ FMI, *Rapport sur la stabilité financière dans le monde : renforcer la résilience dans un climat d'incertitude* (Washington, avril 2025).

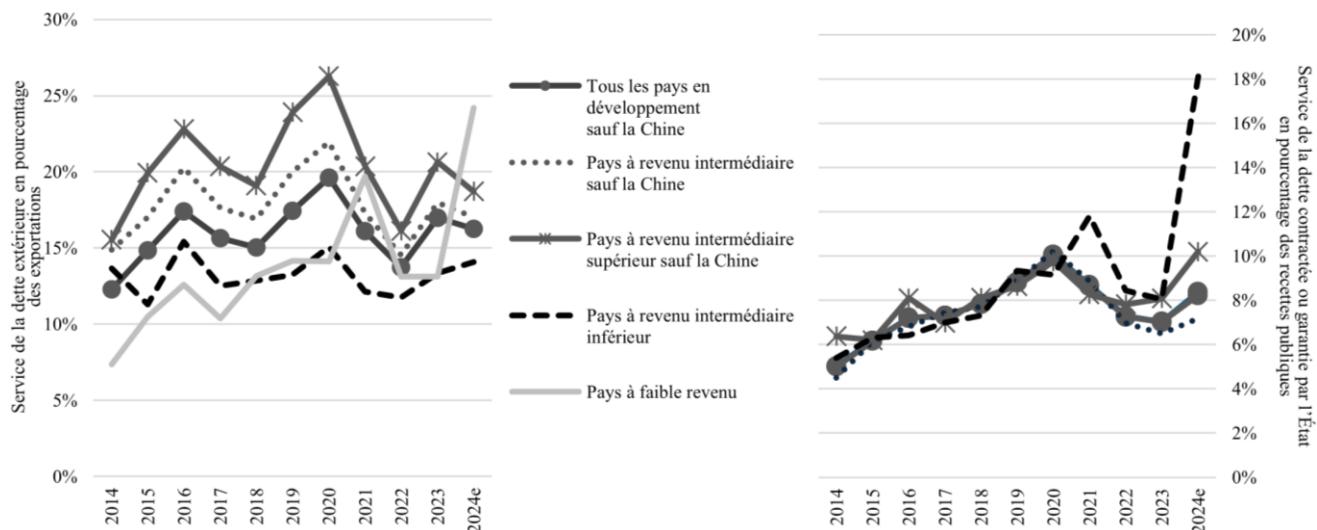
⁸ CNUCED, *Aid at the crossroads: Trends in official development assistance* (UNCTAD/OSG/TT/INF/2025/1).

⁹ Au 31 mars 2025. Voir <https://imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf>.

A. Principales tendances de la dette extérieure, par groupe de revenu

8. L'encours total de la dette extérieure des pays en développement à faible revenu s'est monté à 240,5 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à 2023. Le rapport entre le service total de la dette extérieure et les exportations s'est dégradé, passant de 13,1 % en 2023 à 24,2 % en 2024, puisque le service total de la dette a augmenté de 94 % tandis que les exportations n'ont progressé que de 5 %. La détérioration est encore plus importante pour le rapport entre le service de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État et les recettes publiques : à 18,1 % en 2024, il a plus que doublé, puisque le coût du service de cette dette a grimpé de 120 %, alors que les recettes publiques ont reculé de 2,3 %. La baisse des prix de certains produits de base (pétrole, métaux de base et denrées alimentaires) et le ralentissement de la croissance économique ont nui à la capacité de ces pays d'engranger des recettes d'exportation et des recettes publiques pour assurer le service de leur dette¹⁰. Dans le même temps, un mur de remboursements du principal en 2024 a poussé les coûts du service de la dette à la hausse¹¹.

Figure I
Évolution des ratios du service de la dette par groupe de revenu (2014-2024)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de bases de données de la Banque mondiale et du FMI et de sources nationales.

Abréviation : e = estimations.

9. L'encours total de la dette extérieure des pays en développement à revenu intermédiaire a atteint 8 800 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 2 %. Si l'on exclut la Chine, l'augmentation est de 2,6 %, l'encours se montant à 6 300 milliards de dollars, dont 45 % de dette publique ou garantie par l'État. Après une détérioration significative en 2023, le rapport du service total de la dette aux exportations – Chine non comprise – s'est légèrement amélioré pour s'établir à 17 %, les exportations ayant augmenté de 4,8 %, à la faveur d'une meilleure tenue du commerce mondial des produits manufacturés et des services. Le rapport du service de la dette contractée ou garantie par l'État aux recettes publiques s'est dégradé,

¹⁰ Banque mondiale, *Global Economic Prospects* (Washington, janvier 2025).

¹¹ FMI, *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*.

passant de 7 % en 2023 à 8,2 % en 2024, puisque le service de la dette a progressé plus vite que les recettes publiques (taux de croissance de 24 % contre 5 %).

10. La détérioration de la solvabilité extérieure du secteur public pour les pays à revenu intermédiaire inférieur tient principalement au mur de remboursements du principal auquel nombre d'entre eux ont fait face en 2024. Pour ce groupe, la dette contractée ou garantie par l'État représentait les deux tiers de la dette extérieure à long terme. Le service de la dette publique ou garantie par l'État s'est alourdi de 37 %, alors que les recettes publiques ont progressé de seulement 8 %, ce qui a entraîné une détérioration de l'indicateur de soutenabilité de la dette du secteur public, qui est passé de 8,1 % en 2023 à 10,2 % en 2024, son niveau le plus élevé depuis 2005. L'indicateur de soutenabilité de la dette extérieure a empiré pour la deuxième année consécutive, atteignant 14 %, le service total de la dette ayant crû de 12 %, soit deux fois plus que le taux de croissance des exportations.

11. Les pays en développement à revenu intermédiaire supérieur, à l'exclusion de la Chine, consacrent généralement une part plus importante de leurs recettes d'exportation au service total de leur dette que les pays à revenu intermédiaire inférieur, en raison de la part plus élevée de la dette à court terme et de la dette privée non garantie dans le total. Toutefois, l'indicateur de solvabilité extérieure s'est amélioré, de 20,3 % en 2023 à 18,7 % en 2024, le service de la dette ayant reculé de 6 % tandis que les exportations ont progressé de 4 %. C'est ce groupe qui a le plus bénéficié de l'amélioration des résultats du commerce mondial en 2024. De plus, une part relativement plus faible de la dette est arrivée à échéance en 2024 pour ces pays par rapport aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Le rapport entre la dette extérieure contractée ou garantie par l'État et les recettes publiques s'est également gâté, mais dans une moindre mesure que pour les autres groupes. Il est passé de 6,5 % en 2023 à 7,2 % en 2024, en raison d'une augmentation plus importante du service de la dette que des recettes publiques (15 % contre 4 %).

B. Principales tendances de la dette extérieure : pays les moins avancés et petits États insulaires en développement

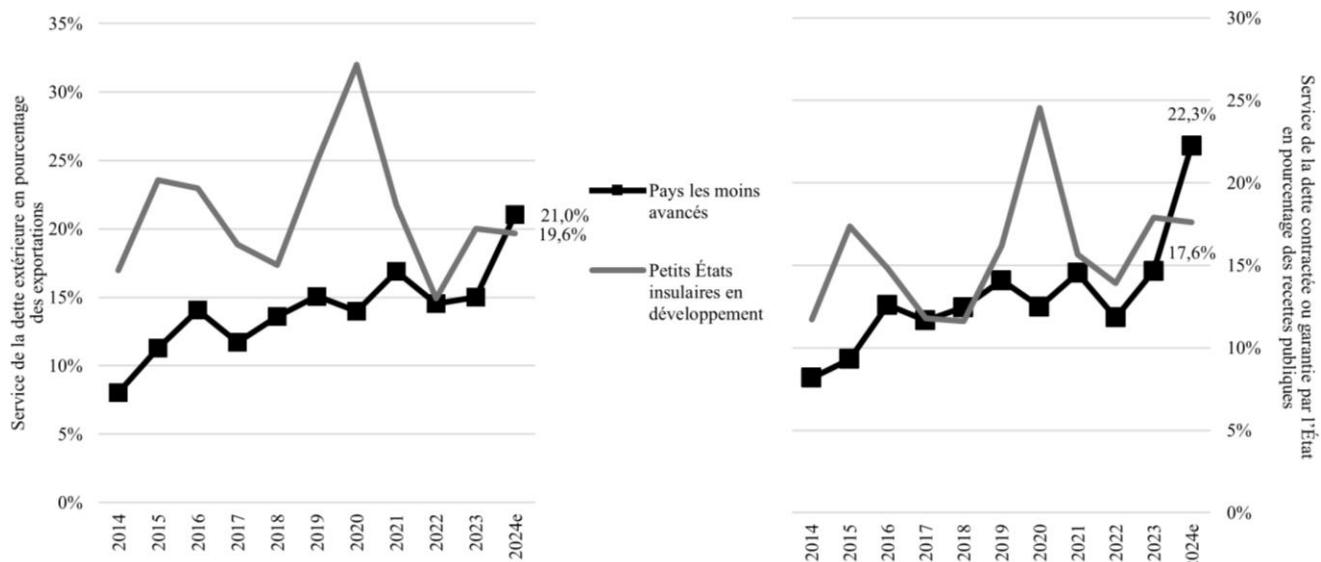
12. La croissance économique des pays les moins avancés a marqué le pas : de 4,6 % en 2023, elle est passée à 4,1 % en 2024. Les conflits et les tensions géopolitiques, en particulier en Afrique, ont pesé sur les recettes publiques¹², qui n'ont augmenté que de 1 %. À cela s'ajoute une augmentation de 4,4 %, supérieure à la moyenne, de la dette publique extérieure, qui a atteint 611 milliards de dollars en 2024. En outre, le service de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État a grimpé de 53,6 % en raison de l'explosion des remboursements de principal en 2024 et de l'enchérissement du service de la dette. En conséquence, ces pays ont consacré 22,3 % de leurs recettes publiques au service de leur dette extérieure publique ou garantie par l'État en 2024, contre 14,6 % en 2023, soit le ratio le plus élevé de tous les groupes de pays [voir fig. II (droite)]. Les recettes d'exportation n'ont que légèrement augmenté (5 %), la baisse des prix de nombreux produits de base ayant contrebalancé l'impact positif de la reprise du tourisme international. Ces évolutions ont fait passer le rapport du service total de la dette aux exportations de 15 % en 2023 à 21 % en 2024.

13. La dette extérieure totale des petits États insulaires en développement s'est montée à 1,2 milliard de dollars en 2024, en hausse de 2,7 %. Si l'on exclut la dette de Singapour (qui représente 84,4 % de la dette totale du groupe), la dette extérieure a augmenté de moins de 1 %, tandis que le service total de la dette a grimpé de 6 %

¹² *World Economic Situation and Prospects 2025* (publication des Nations Unies, 2025).

en 2024. Ces États avaient fait face à un mur de remboursements du principal en 2023, ce qui avait fait croître le service total de la dette de 31,4 %. En ce qui concerne la dette contractée ou garantie par l'État, son service a progressé à un rythme plus rapide, de 10 %, ce qui est également nettement inférieur aux 31,3 % enregistrés en 2023. Le rebond du tourisme international après la pandémie de COVID-19 s'est poursuivi en 2024, donnant un coup de fouet aux exportations, qui ont gagné 8 %. La croissance économique s'est accélérée, passant de 2,3 % en 2023 à 3,8 % en 2024¹³, ce qui a permis aux États d'engranger des recettes en hausse de 11 %. Les recettes d'exportation ayant dépassé le total des paiements au titre du service de la dette extérieure et les recettes publiques ayant excédé le service de la dette publique ou garantie par l'État, les indicateurs de la soutenabilité de la dette extérieure et de la dette du secteur public se sont tous deux légèrement améliorés pour s'établir, respectivement, à 19,6 % et 17,6 %.

Figure II
Évolution des indicateurs du service de la dette des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement (2014-2024)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de bases de données de la Banque mondiale et du FMI et de sources nationales.

Abréviation : e = estimations.

C. Régions en développement

14. En 2024, toutes les régions, à l'exception de l'Europe et de l'Asie centrale, ont vu la soutenabilité de leur dette extérieure du secteur public se détériorer en raison de l'augmentation du service de la dette et de la baisse ou de la faiblesse des recettes publiques (voir fig. III).

15. En Afrique subsaharienne, la croissance économique s'est élevée à 4 % en 2024. Toutefois, l'augmentation des coûts d'emprunt, la contraction du financement extérieur et de l'aide, l'affaiblissement de la demande mondiale et la baisse des prix des produits de base ont bridé la croissance des exportations et des recettes publiques,

¹³ Ibid.

qui s'est limitée à 3,5 % et 1,5 % respectivement¹⁴. La dette extérieure totale a augmenté de 3 % à 904,9 milliards de dollars en 2024. La hausse des coûts d'emprunt et les remboursements importants du principal ont alourdi le service total de la dette extérieure de 30 % et le service de la dette contractée ou garantie par l'État de 37 % en 2024. La dépendance grandissante des économies des marchés frontières de la région à l'égard d'une dette privée onéreuse a contribué à cette tendance. En conséquence, les indicateurs de soutenabilité de la dette extérieure et de la dette extérieure du secteur public se sont détériorés, s'établissant respectivement à 21,6 % et 18,7 % en 2024, contre 17,3 % et 13,9 % en 2023.

16. La croissance économique de l'Asie du Sud a atteint 6 % en 2024¹⁵. Toutefois, l'importance de l'encours de la dette dans plusieurs pays, associée à la faiblesse des réserves de change, a rendu de nombreux pays vulnérables aux chocs financiers et trois pays de la région se sont retrouvés surendettés¹⁶. L'encours total de la dette extérieure a augmenté de 5 % à 1 000 milliards de dollars en 2024, contre 961 milliards de dollars en 2023. Le rapport entre le service total de la dette et les exportations est quant à lui resté stable, à 12,3 %, en raison des faibles écarts de croissance entre les deux variables. L'indicateur de soutenabilité de la dette extérieure du secteur public s'est détérioré, passant de 4,8 % en 2023 à 6,6 % en 2024. Malgré les chiffres favorables des recettes publiques, en hausse de 9,6 %, les économies des marchés frontières de cette région ont également dû faire face à des remboursements de principal nettement plus élevés en 2024, ce qui a fait bondir de 49 % le service de la dette contractée ou garantie par l'État.

17. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont connu une croissance modeste de 1,9 % en 2024¹⁷. Les moyennes régionales masquent des tendances de croissance divergentes entre les pays touchés par un conflit, les pays exportateurs de pétrole et les pays importateurs de pétrole¹⁸. Malgré une augmentation limitée de la dette extérieure totale, la région a vu le service de la dette contractée ou garantie par l'État s'envoler de 35 %, du fait de l'élévation des coûts d'emprunt et de remboursements de principal importants. Ensemble, la hausse du service de la dette et la baisse de près de 2 % des recettes publiques ont amené la soutenabilité de la dette extérieure du secteur public à se dégrader, de 7,8 % en 2023 à 10,8 % en 2024. La soutenabilité de la dette extérieure a suivi le même mouvement, passant de 11,4 % à 13,1 %, étant donné que l'accroissement de 14,8 % du service total de la dette s'est produit parallèlement au recul de 0,7 % des exportations.

18. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, la croissance économique s'est légèrement tassée pour s'établir à 5 % en 2024¹⁹. L'encours de la dette extérieure de la région a atteint 4 700 milliards de dollars, la dette à long terme représentant 57,3 % de cette somme. La dette privée non garantie a continué de constituer l'essentiel de la dette à long terme, à savoir 63,3 %. Si l'on exclut la Chine (qui représentait 51 % de la dette extérieure totale de la région), la soutenabilité de la dette extérieure s'est légèrement améliorée, le rapport entre le service total de la dette et les exportations tombant à 16,3 % en 2024. En revanche, au vu de coûts d'emprunt plus élevés, le rapport du

¹⁴ FMI, *Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : une reprise interrompue* (Washington, avril 2025).

¹⁵ Banque mondiale, *South Asia Development Update: Taxing Times* (Washington, avril 2025).

¹⁶ Banque mondiale. *South Asia Development Update*.

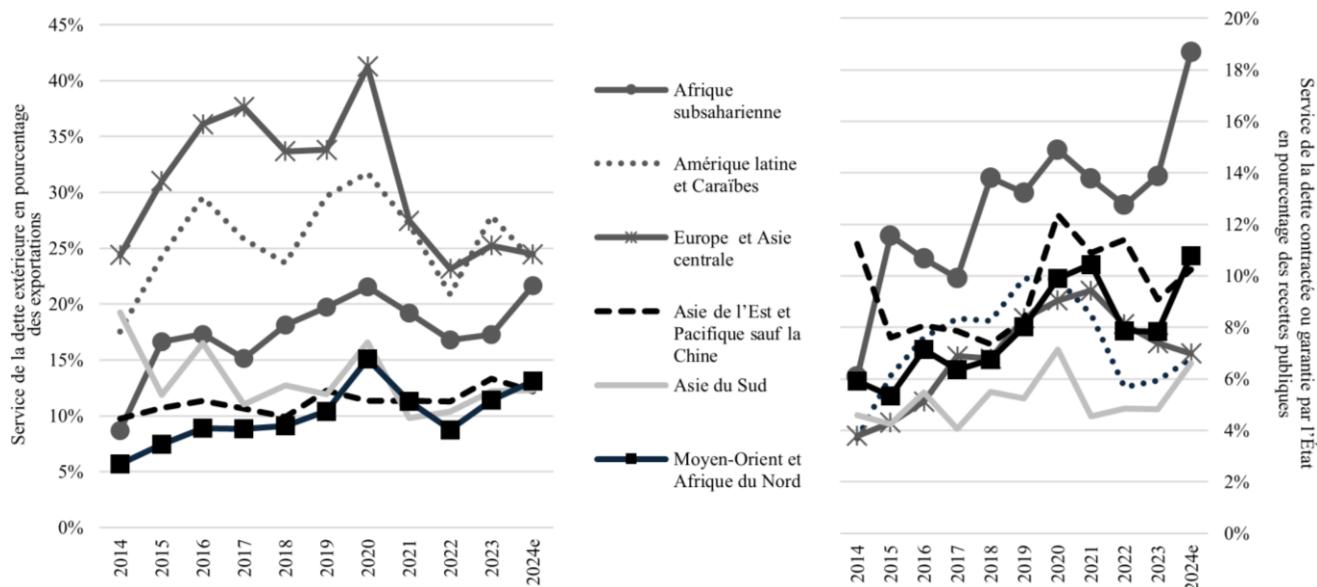
¹⁷ Banque mondiale. *Bulletin d'information de la région MENA. Changer de vitesse : le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord* (Washington, avril 2025).

¹⁸ FMI, *Perspectives économiques régionales. Moyen-Orient et Asie centrale : se frayer un chemin dans le brouillard* (Washington, mai 2025).

¹⁹ Banque mondiale, *East Asia and Pacific Economic Update: A Longer View* (Washington, avril 2025).

service de la dette publique ou garantie par l'État aux recettes publiques est passé de 9,1 % à 10,2 % au cours de la même période, poussé par l'augmentation de 18,2 % du service de cette dette dans un contexte de recettes publiques en berne.

Figure III
Évolution de la soutenabilité de la dette extérieure des régions en développement



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de bases de données de la Banque mondiale et du FMI et de sources nationales.

Abréviation : e = estimations.

19. En Europe et en Asie centrale, la croissance économique a légèrement reculé à 3,6 % en 2024²⁰. L'encours total de la dette extérieure a crû de 4 % et atteint 830 milliards de dollars, la dette à long terme représentant 73 % du total. Le service de la dette contractée ou garantie par l'État a augmenté de 8,3 %, mais les recettes publiques ont progressé plus rapidement, de 14,6 %. L'indicateur de soutenabilité de la dette extérieure du secteur public s'est donc légèrement amélioré, passant de 7,4 % en 2023 à 7 % en 2024. Bien qu'il reste le plus élevé de toutes les régions, le rapport du service total de la dette aux exportations est tombé à 24,5 % en 2024, à la faveur d'une hausse de 2,4 % des exportations et de la stabilité des coûts du service de la dette.

20. Les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes ont connu une croissance de 2,4 % en 2024²¹. L'encours total de leur dette extérieure a atteint 2 800 milliards de dollars, la dette à long terme représentant 80,7 %, soit la part la plus importante de toutes les régions. Le service total de la dette a diminué de 10 % tandis que les exportations ont augmenté de 4,3 % ; l'indicateur de soutenabilité de la dette extérieure s'est donc amélioré, descendant à 23,9 % en 2024, niveau qui situe tout de même la région à la place peu enviable de deuxième du classement des régions selon cet indicateur. En revanche, la soutenabilité de la dette extérieure du secteur public s'est détériorée, passant de 5,9 % en 2023 à 6,8 % en 2024, car l'augmentation du

²⁰ Banque mondiale. *Europe and Central Asia Economic Update: Accelerating Growth through Entrepreneurship, Technology Adoption, and Innovation* (Washington, 2025).

²¹ Banque interaméricaine de développement, *Regional Opportunities Amid Global Shifts: 2025 Latin American and Caribbean Macroeconomic Report* (Washington, 2025).

service de la dette a dépassé celle des recettes publiques (17,6 % contre 2,8 %) en raison de coûts d'emprunt et de remboursements du principal plus importants.

III. Principales tendances de l'aide publique au développement

21. En 2024, le montant total des décaissements nets d'aide publique au développement²² a diminué de 11,2 % à 249,2 milliards de dollars, inversant la tendance à la croissance observée durant quatre années consécutives à la suite de la pandémie de COVID-19, tendance qui s'est accélérée après l'invasion de l'Ukraine. Cette contraction s'explique principalement par l'affaiblissement du soutien bilatéral, notamment la diminution de l'aide à l'Ukraine et des niveaux d'aide humanitaire, ainsi que par la baisse des dépenses liées aux réfugiés dans les pays donateurs. Les contributions aux ressources de base des institutions multilatérales ont également décliné, en particulier celles destinées aux organismes des Nations Unies, à l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale et au Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI²³.

22. En 2024, les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont versé 209,7 milliards de dollars nets d'aide, soit 7,3 % de moins qu'en 2023. Cela représente 0,3 % de leur revenu combiné, soit moins de la moitié de l'objectif mondial en matière d'aide²⁴. De même, l'aide destinée aux pays les moins avancés a atteint seulement 31,3 milliards de dollars en 2023, soit 0,05 % de ce revenu combiné²⁵.

²² Les décaissements nets correspondent au montant brut diminué des remboursements du principal des prêts et des restitutions de dons intervenus au cours de la même période. Seuls les chiffres nets sont disponibles pour 2024.

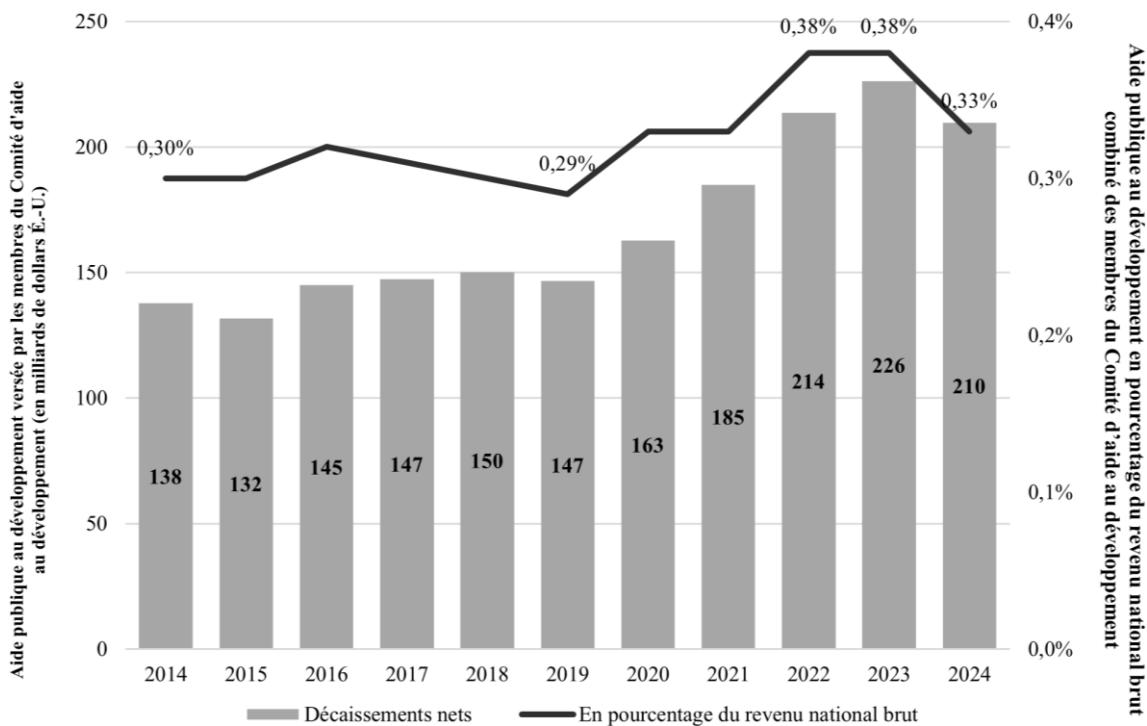
²³ OCDE, document DCD(2025)6.

²⁴ D'après la cible 17.2 associée aux objectifs de développement durable, les pays développés sont invités à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, dont 0,15 % à 0,20 % aux pays les moins avancés.

²⁵ Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de l'OCDE concernant les versements d'aide aux pays et aux régions.

Figure IV

Évolution des montants nets d'aide publique au développement versés par les membres du Comité d'aide au développement



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de l'OCDE sur les flux, par fournisseur et par revenu national brut annuel.

23. Les changements dans l'affectation de l'aide publique au développement reflètent l'évolution des priorités mondiales et l'émergence de nouvelles problématiques²⁶. L'aide aux pays développés a augmenté de 30,8 % en 2023, atteignant le montant record de 45,3 milliards de dollars (15,7 % de l'aide totale). Cela fait suite à la multiplication par quatre de la part allouée aux pays développés en 2022, principalement en raison de l'aide destinée à l'Ukraine, tandis que la part revenant aux pays en développement s'est contractée, de 74,8 % du total à 58,9 %. Si les décaissements bruts d'aide²⁷ en faveur des pays en développement ont augmenté de 2,7 % en 2023 à 167,5 milliards de dollars, ce chiffre reste inférieur de 4,7 % aux 175,7 milliards de dollars enregistrés en 2021²⁸. Une part plus importante de l'aide a également été accordée à des bénéficiaires ou des fins non spécifiés, notamment les réfugiés, la lutte contre les maladies infectieuses, les instituts de recherche et les frais administratifs.

24. Les flux destinés aux pays à faible revenu, en hausse de 10,3 %, ont atteint 52,2 milliards de dollars en 2023 (31,2 % du total de l'aide au développement), tandis que ceux dirigés vers les pays en développement à revenu intermédiaire inférieur ont diminué de 1,5 % à 73,7 milliards de dollars (44 % du total). Dans le même temps, le montant reçu par les pays à revenu intermédiaire supérieur est resté stable, à

²⁶ Voir E/2025/8.

²⁷ Les chiffres figurant dans les paragraphes suivants de la présente section correspondent également aux décaissements nets, pour lesquels les données les plus récentes sont celles de 2023.

²⁸ Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE. Les données obtenues grâce à la méthode des flux de trésorerie ont été utilisées, l'objectif étant de faciliter l'analyse à long terme.

25 milliards de dollars (15,3 % du total). Un montant avoisinant les 90 milliards de dollars, ou 37,3 % du total, correspond à des sommes qui ne sont pas octroyées à des pays spécifiques et qui, par conséquent, ne peuvent être classées par groupe de revenu.

25. L'aide brute aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement a progressé en 2023, se montant à 67,3 milliards de dollars et 6,8 milliards de dollars, respectivement. La part des deux groupes a augmenté pendant la pandémie, avant de diminuer en 2022. Les organisations multilatérales ont fourni plus de la moitié de l'aide reçue par ces deux groupes en 2023. La réduction du financement des activités de base de ces institutions fait donc peser des risques importants sur les économies les plus vulnérables.

26. Les tendances régionales de l'aide totale²⁹ révèlent que l'Europe a reçu 21,3 % de l'aide totale allouée en 2023 (45,3 milliards de dollars), contre 4,2 % en 2021. Les flux vers l'Afrique et l'Asie s'en sont ressentis. La part de l'Afrique dans le total est passée de 46,2 % en 2021, son niveau le plus haut, à 36,2 % en 2023 (76,9 milliards de dollars), et celle de l'Asie de 40 % à 34,5 % (73,3 milliards de dollars). Pour les Amériques, le recul est moins marqué, puisque leur part est passée de 8,0 % (14,5 milliards de dollars) en 2021 à 6,7 % (14,2 milliards de dollars) en 2023. L'Océanie a bénéficié d'un niveau d'aide stable, d'environ 3 milliards de dollars, ce qui représente 1,4 % du total.

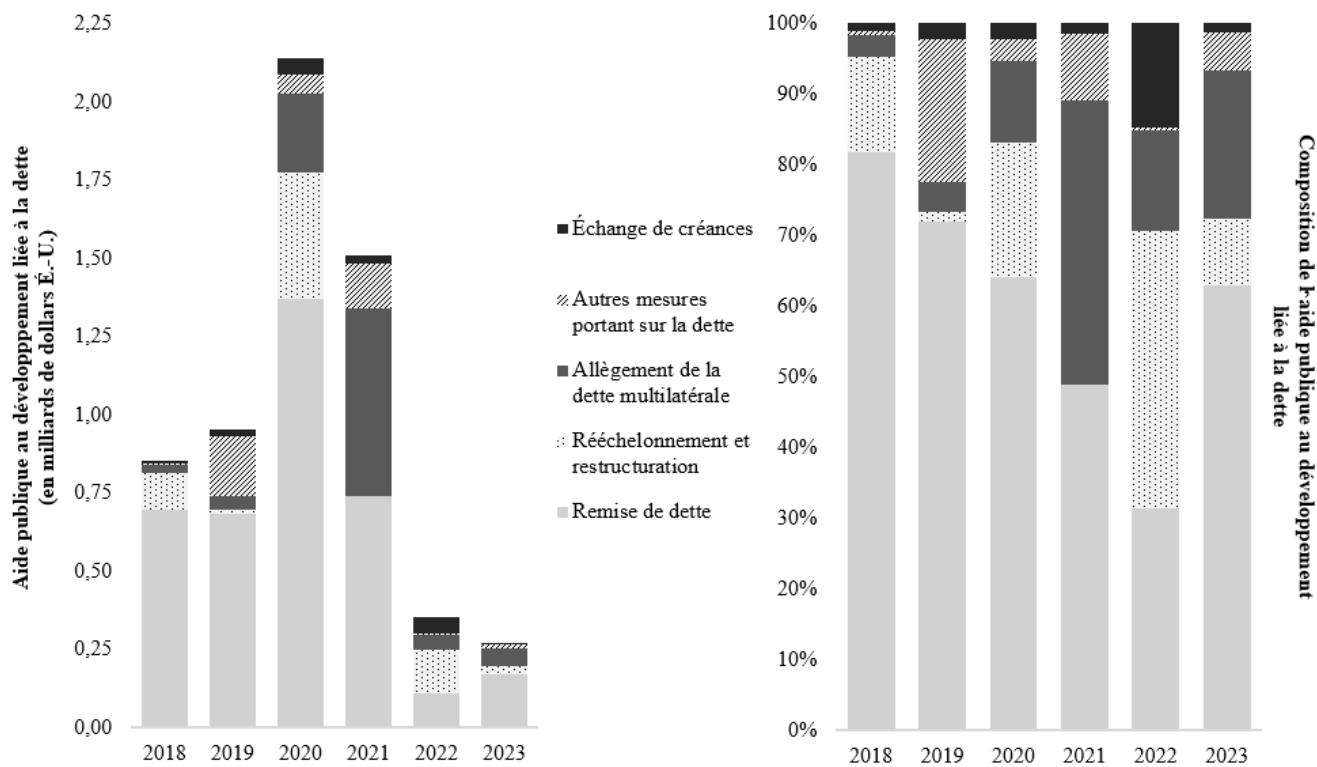
27. En ce qui concerne les différents instruments d'aide, les prêts concessionnels ont diminué de 4,3 % à 54 milliards de dollars (32,3 % du total), tandis que les dons ont augmenté de 7,5 %, atteignant 113,2 milliards de dollars en 2023 (67,7 % du total)³⁰, soit un peu moins que la moyenne de 70 % observée durant la décennie précédant la pandémie. Le recul de la part des dons a été plus prononcé pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement : de 80,2 % et 86,9 % en moyenne, respectivement, entre 2009 et 2019, elle a chuté à 72 % et 76 % en 2023.

28. L'aide liée à la dette a atteint un record pendant la pandémie de COVID-19 en raison des initiatives d'allègement de la dette, telles que l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des 20 (G20). En revanche, cette aide est tombée à 0,27 milliard de dollars, son niveau le plus bas, en 2023, malgré la détérioration de la soutenabilité de la dette dans les pays en développement (voir sect. II). Les aides prenant la forme de remise de dette et de restructuration, de rééchelonnement ou de refinancement de la dette se sont considérablement réduites. Les échanges bilatéraux de créances contre des programmes de développement opérés à l'initiative des pays du Comité de l'aide au développement ont pratiquement disparu.

²⁹ Les pays sont classés par région et par niveau de développement selon les Codes standard des pays et des zones à usage statistique (M49).

³⁰ Les prises de participation au capital social sont restées négligeables (0,3 milliard de dollars en 2023).

Figure V
Évolution de l'aide publique au développement brute liée à la dette



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

29. Les tensions géopolitiques mettent l'aide publique à rude épreuve. Les principaux pays donateurs ont annoncé des coupes dans leurs budgets d'aide et la fermeture de certains programmes en faveur des pays en développement, augmentant ainsi l'incertitude et la volatilité des flux d'aide, qui restent une source de financement essentielle, en particulier pour les pays les plus pauvres. La perte de ce soutien pourrait les enfoncer davantage dans la crise de la dette et du développement.

IV. Renforcement de la gestion de la dette : progrès, difficultés et perspectives

30. Les changements intervenus s'agissant du volume, de la structure et de la complexité de la dette publique dans les pays en développement ont accentué la nécessité de disposer de capacités institutionnelles et humaines solides en matière de gestion de la dette publique. Pour que les pays puissent s'acquitter de leurs obligations en matière de dette et prendre des décisions financières éclairées, il est crucial que cette gestion soit efficace. Une bonne gestion favorise la transparence, la viabilité budgétaire et la bonne gouvernance.

31. Plusieurs pays en développement ont amélioré leurs capacités d'administrer et d'analyser les portefeuilles de dettes, réalisant des progrès notables en ce qui concerne l'étendue de la dette prise en compte et l'enregistrement et la communication des données. Si la qualité de leurs données reste inférieure à celle des

pays à revenu plus élevé, de nombreux pays à faible revenu ont accéléré les progrès dans ce domaine et sont en train de réduire l'écart sur le plan des capacités³¹.

32. Malgré ces progrès, les portefeuilles de dette intérieure et extérieure sont devenus de plus en plus complexes, difficulté que vient aggraver l'évolution des instruments et des technologies. En réponse, les bureaux de gestion de la dette doivent élargir l'étendue des données, en particulier pour inclure les engagements non traditionnels tels que les obligations relatives aux pensions, les passifs éventuels et la dette privée non garantie, qui peuvent masquer des risques budgétaires et, s'ils ne sont pas pris en compte, compromettre la pertinence des choix politiques. Dans le même temps, l'accès accru aux marchés financiers, la croissance des partenariats public-privé, la multiplication des emprunts au niveau infranational et l'intégration du financement de l'action climatique nécessitent des moyens techniques et institutionnels plus avancés. Les pays doivent investir dans leurs capacités institutionnelles en formant du personnel, en mettant en œuvre des systèmes de gestion intégrée de la dette et en élaborant des stratégies d'emprunt tournées vers l'avenir.

33. L'assistance technique a joué un rôle clé dans le renforcement des capacités de gestion de la dette. Au cours des dernières années, les institutions multilatérales, notamment la CNUCED, le FMI et la Banque mondiale, ont enrichi leur soutien pour répondre à l'évolution des besoins des pays. Pour ce faire, au début de l'année 2025, la CNUCED a lancé la septième version du logiciel du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)³², qui offre une étendue élargie des données sur la dette, des fonctions améliorées d'établissement de rapports et des mises à jour techniques facilitant l'intégration avec d'autres systèmes de gestion financière et de dépôt de titres. Le logiciel est déjà en service dans les premiers pays utilisateurs. Ce type d'assistance technique encourage les évaluations des vulnérabilités, renforce les capacités de suivi et favorise l'adoption des meilleures pratiques mondiales.

34. La communauté internationale doit garantir un financement suffisant des réformes nationales, de l'assistance technique et du renforcement des capacités, afin que des bases de données sur la dette et des systèmes statistiques complets et fiables puissent être conçus et tenus à jour, améliorant ainsi la transparence et l'obligation de rendre compte. Cela permettra aux pays d'évaluer plus efficacement la soutenabilité de leur dette et d'améliorer les stratégies d'endettement et la gestion des risques.

V. Initiatives de l'Organisation des Nations Unies face aux problèmes d'endettement

35. Face aux problèmes d'endettement et au déficit de financement du développement et du climat, trois initiatives ont été lancées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, du Pacte pour l'avenir, adopté par les États Membres en septembre 2024, du Groupe d'experts de la dette nommé par le Secrétaire général en décembre 2024, et de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est achevée en juillet 2025.

36. Le Pacte pour l'avenir comprend quatre engagements (mesures 49 à 52) qui présentent un intérêt particulier pour ce qui est de la dette et du financement du développement. Plusieurs entités et institutions des Nations Unies – dont la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales et le Programme des

³¹ CNUCED, *Debt Management and Financial Analysis System Programme: Annual report 2023* (UNCTAD/GDS/DMFAS/2024/1).

³² Voir <https://unctad.org/dmfas/fr/SYGADE7>.

Nations Unies pour le développement – ont été chargées de mobiliser les acteurs concernés et de suivre les progrès réalisés quant à ces engagements.

37. La mesure 49 du Pacte pour l'avenir vise à améliorer l'accès au financement des objectifs de développement durable à des conditions plus abordables auprès de toutes les sources et à déverrouiller les investissements du secteur privé, au moyen notamment d'une reconstitution adéquate et régulière des ressources de l'Association internationale de développement par les donateurs, actuels ou nouveaux, et d'une augmentation substantielle du soutien financier, politique et technique fourni par les banques multilatérales de développement. La mesure 50 énonce l'engagement à accélérer la réforme de l'architecture financière internationale pour que les pays puissent emprunter de manière viable afin d'investir dans leur développement à long terme. Elle appelle à une réponse multilatérale renforcée, à même de régler le problème du fardeau insoutenable de la dette et des vulnérabilités des pays en développement. La mesure 51 vise à renforcer l'architecture financière internationale pour qu'elle soit en mesure de fournir un appui plus efficace et plus équitable aux pays en développement en cas de choc systémique et à rendre le système financier plus stable, notamment en encourageant la réaffectation volontaire des droits de tirage spéciaux inutilisés en faveur des pays en développement et en étudiant la possibilité d'en émettre de manière accélérée pendant les crises. La mesure 52 préconise de réformer l'architecture financière internationale pour faire face aux problèmes posés par les changements climatiques, notamment en demandant aux banques multilatérales de développement de fournir des fonds supplémentaires pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, et aux institutions financières internationales et autres parties prenantes d'améliorer l'évaluation et la gestion des risques liés au climat.

38. Le Groupe d'experts de la dette, nommé par le Secrétaire général en décembre 2024, a été chargé de proposer des solutions politiques réalisables qui puissent aider les pays en développement à se libérer des affres de la dette, laquelle menace la stabilité économique, le progrès social et le développement durable. Le Groupe d'experts se distingue des précédentes initiatives de l'ONU en matière de dette du fait de l'urgence des questions en jeu, ainsi que par sa composition singulière et par l'importance qu'il accorde à la fois à la recherche de solutions réalisables et aux objectifs de développement plus larges. Le Groupe d'experts a recueilli les points de vue d'un large éventail de parties prenantes par des contacts directs et dans d'autres lieux d'échanges. La CNUCED a assuré le secrétariat technique du Groupe d'experts, tandis que d'autres organismes des Nations Unies ont fourni des conseils et donné accès à leurs réseaux.

39. Pour soutenir les activités du Groupe d'experts de la dette, le secrétariat de la CNUCED a élaboré un cadre logique dans lequel sont répertoriées plus de 130 activités liées à près de 50 politiques pouvant être appliquées dans le but de sortir de l'impasse de la dette. Pour définir les priorités, le Groupe a examiné leur faisabilité politique, la rapidité avec laquelle elles peuvent être mises en œuvre, l'étendue probable de leurs effets et les principaux liens de dépendance entre les différentes mesures.

40. Le rapport du Groupe d'experts de la dette a été publié le 27 juin 2025, juste avant la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, et présente 11 priorités stratégiques réparties en trois catégories : a) réformes du système multilatéral ; b) politiques et stratégies qui dépendent de la coopération entre les pays en développement ; c) mesures à prendre au niveau national³³. Les recommandations du Groupe d'experts ont été accueillies favorablement par les États

³³ *Confronting the debt crisis: 11 actions to unlock sustainable financing, Report of the UN Secretary-General's Expert Group on Debt* (publication des Nations Unies, 2025).

Membres puisqu'elles coïncident largement avec celles formulées dans l'Engagement de Séville (voir ci-dessous), en particulier la proposition de créer un forum des emprunteurs où ces derniers pourraient mettre en commun leurs connaissances et les données d'expérience, s'échanger des conseils et renforcer l'efficacité de la représentation et de l'influence des pays en développement dans les instances internationales.

41. Le document final de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, l'Engagement de Séville³⁴, rejoint le Pacte pour l'avenir et les travaux du Groupe d'experts de la dette sous bien des aspects. La section E de l'Engagement de Séville, intitulée « Dette et soutenabilité de la dette », propose des recommandations audacieuses visant à mettre en place une architecture de la dette axée sur le développement. Il s'agit notamment de mettre en place un mécanisme à l'intention des pays emprunteurs (devant être lancé dans le cadre du Programme d'action de Séville³⁵), d'augmenter les prêts publics en monnaie locale, de réduire le coût de l'emprunt, d'établir un ensemble de principes directeurs volontaires devant régir les emprunts et les prêts souverains responsables, de créer un registre central mondial des données relatives à la dette et de lancer un processus intergouvernemental à l'ONU visant à combler les lacunes de l'architecture de la dette.

VI. Recommandations

42. L'environnement géopolitique et macroéconomique actuel complique la gestion de la dette extérieure des pays en développement et approfondit les crises de la dette et du développement, qui se font de plus en plus sentir.

43. Comme le souligne le Groupe d'experts de la dette, pour que les pays en développement parviennent à un développement durable tout en assurant la soutenabilité de leur dette extérieure, il est essentiel de baisser le coût des nouveaux moyens de financement, de donner une plus grande ampleur au nouveau financement à long terme, de diminuer les coûts de la dette existante et, le cas échéant, de réduire cette dernière. Pour obtenir ces résultats, le Groupe d'experts recommande la mise en œuvre de trois types d'initiatives complémentaires : des mesures multilatérales, des efforts de coopération entre les pays en développement et des mesures nationales. Les recommandations du Groupe d'experts sont présentées ci-dessous dans leurs grandes lignes.

44. Au niveau multilatéral, plusieurs réformes sont nécessaires si l'on veut mettre en place un système financier mondial axé sur le développement qui contribue à l'obtention des résultats décrits plus haut, notamment :

a) **Augmenter le volume de financement abordable apporté par les banques multilatérales et régionales de développement, y compris au moyen de mécanismes permettant de convaincre et d'attirer les capitaux privés.** Il faut pour cela donner un coup de fouet au financement à des conditions concessionnelles et aux dons et atténuer le caractère procyclique du financement non concessionnel. Il est également essentiel d'accroître la part des prêts en monnaie locale, car le risque de change est une composante déterminante du coût élevé des capitaux que supportent les pays en développement. Appliquer les recommandations issues de l'évaluation indépendante des cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, commandée par le G20, réémettre et réaffecter régulièrement des droits de tirage spéciaux, reconstituer les ressources de l'Association internationale

³⁴ A/CONF.227/2025/L.1.

³⁵ Voir <https://financing.desa.un.org/ffd4/sevilla-platform-action>.

de développement, membre du Groupe de la Banque mondiale, et d'autres fonds appropriés au moyen de dons, et adopter des critères d'octroi allant au-delà du niveau de revenu, tels que l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle de l'ONU, sont autant de réformes nécessaires à cet effet.

b) **Renforcer le filet de sécurité financière mondial pour le rendre plus efficace, plus accessible et plus prévisible pour les pays en développement.** Il s'agit notamment de renforcer l'appui en matière de liquidités en reconstituant les ressources du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI et d'autres fonds appropriés (par exemple, par des dons ou des ventes d'or) et en facilitant les rachats de créances par la Banque mondiale ; de réduire davantage les commissions additionnelles du FMI pour les pays en situation de surendettement ou présentant un fort risque de surendettement ; de réduire le coût des lignes de crédit non concessionnel du FMI ; de supprimer la structure d'intérêts à plusieurs paliers du Fonds fiduciaire du FMI pour la résilience et la durabilité ; de revoir les limites relatives aux quotes-parts du FMI dans le cadre de la dix-septième révision générale des quotes-parts.

c) **Remédier aux lacunes du Cadre commun du G20 pour les traitements de dette qui est actuellement le principal mécanisme de restructuration de la dette souveraine.** Il faut pour cela étendre la possibilité d'en bénéficier à tous les pays à revenu intermédiaire en proie à des problèmes de solvabilité, suspendre automatiquement le service de la dette pendant les négociations, instituer des négociations parallèles avec des comités de créanciers, accroître l'efficacité et la rapidité du processus de restructuration, adopter des critères clairs pour un traitement comparable et des clauses d'action collective et des outils permettant d'encourager la participation des créanciers privés, et appliquer de manière systématique et équitable la politique du FMI concernant l'octroi des crédits aux pays en situation d'arriérés.

d) **Adopter une démarche d'analyse de la soutenabilité de la dette qui soit centrée sur la réalisation des objectifs de développement durable et tende à considérer la position de la balance des paiements comme la principale contrainte économique limitant la croissance et le développement de la plupart des pays en développement.** Cela nécessite de nombreuses modifications des cadres actuels du FMI et de la Banque mondiale en matière de soutenabilité de la dette, y compris la reconnaissance des conséquences des chocs climatiques et des besoins d'investissement en matière de développement et de climat, ainsi que leurs effets sur les actifs du secteur public.

45. Certaines mesures au niveau national nécessitent une coordination, une assistance technique et un renforcement des capacités, dont : les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités assurées par des institutions internationales en faveur des bureaux de gestion de la dette et des trésors, telles que le Système de gestion et d'analyse de la dette, administré par la CNUCED, et le système Meridian du Commonwealth ; l'assistance technique apportée aux fins du développement des filières d'investissement ; le développement de garanties de change à faible coût et d'autres mécanismes de couverture et de conversion des devises ; une plateforme d'échange de créances contre des programmes de développement qui met à disposition des informations et une assistance technique aux fins du bon usage du mécanisme ; un forum d'emprunteurs appuyé par un secrétariat disposant de ressources permanentes et adéquates.

46. Au niveau national, les pays devraient : améliorer la qualité des réserves de projets d'investissement ou des plateformes nationales d'investissement ; réduire les coûts de transaction liés à l'échange de la dette grâce à des économies d'échelle et à la normalisation et mettre les indicateurs clés de performance qui y sont associés en concordance avec leurs stratégies nationales de développement ; améliorer le profil

de la dette existante en changeant la monnaie dans laquelle elle est libellée, en réduisant son coût et en allongeant son échéance ; améliorer leur stratégie de communication avec les investisseurs et les agences de notation ; faire la promotion des possibilités d'investissement qu'ils offrent auprès de prêteurs bilatéraux non traditionnels.

Annexe I

Dette extérieure des pays en développement

(En milliards de dollars des États-Unis)

	<i>Moyenne 2009-2024</i>	2021	2022	2023	2024 ^a
Ensemble des pays en développement^b					
Encours total de la dette extérieure ^c	8 479,60	11 384,65	11 234,12	11 443,17	11 738,21
Dette extérieure à long terme	5 940,40	7 969,32	7 858,85	7 978,84	8 182,37
Part de la dette publique ou garantie par l'État	49,4 %	50,7 %	50,8 %	51,1%	50,9 %
Part de la dette privée non garantie	50,6 %	49,3 %	49,2 %	48,9%	49,1 %
Dette extérieure à court terme	2 337,68	2 982,25	2 964,61	3 055,14	3 139,02
Total du service de la dette extérieure	1 037,89	1 387,32	1 525,64	1 696,33	1 649,31
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	259,97	353,00	364,27	356,45	451,40
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exports ^e	12,3	13,8	13,0	15,1	13,9
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	3,8	4,3	4,2	3,9	4,8
Ensemble des pays en développement, sauf la Chine^b					
Encours total de la dette extérieure ^c	6 758,01	8 660,30	8 786,07	9 022,96	9 304,29
Dette extérieure à long terme	5 253,63	6 741,87	6 724,18	6 894,61	7 089,24
Part de la dette publique ou garantie par l'État	50,9	52,9	52,4	52,4	51,8
Part de la dette privée non garantie	49,1	47,1	47,6	47,6	48,2
Dette extérieure à court terme	1 322,48	1 536,03	1 699,42	1 767,74	1 842,17
Total du service de la dette extérieure	840,62	1 050,02	1 096,94	1 310,85	1 322,19
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	229,92	302,64	291,41	302,28	378,55
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exports ^e	14,4 %	16,1 %	13,7 %	17,0 %	16,3 %
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	6,7 %	8,7 %	7,3 %	7,0 %	8,4 %
Afrique subsaharienne					
Encours total de la dette extérieure ^c	623,84	839,82	856,57	879,24	904,90
Dette extérieure à long terme	493,82	662,55	667,89	687,66	715,89
Part de la dette publique ou garantie par l'État	69,2 %	72,6 %	72,8 %	73,5 %	72,9 %
Part de la dette privée non garantie	30,8 %	27,4 %	27,2 %	26,5 %	27,1 %
Dette extérieure à court terme	95,35	107,86	119,78	119,70	114,61
Total du service de la dette extérieure	58,18	86,05	87,82	84,23	109,72
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	30,64	43,82	45,10	46,42	63,47
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exports ^e	13,6	19,2	16,8	17,3	21,6
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	10,2	13,8	12,8	13,9	18,7
Amérique latine et Caraïbes					
Encours total de la dette extérieure ^c	2 148,51	2 610,45	2 634,53	2 710,61	2 756,90
Dette extérieure à long terme	1 774,15	2 125,82	2 129,08	2 183,65	2 224,71

	<i>Moyenne 2009-2024</i>	2021	2022	2023	2024 ^a
Part de la dette publique ou garantie par l'État	50,7 %	53,5 %	53,2 %	53,3 %	52,9 %
Part de la dette privée non garantie	49,3 %	46,5 %	46,8 %	46,7 %	47,1 %
Dette extérieure à court terme	316,97	360,14	378,36	404,60	411,89
Total du service de la dette extérieure	291,65	375,42	342,61	460,40	414,05
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	93,46	114,94	92,45	105,90	124,57
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	22,8	27,1	20,8	27,9	23,9
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	6,3	8,5	5,7	5,9	6,8
Europe et Asie centrale					
Encours total de la dette extérieure ^c	641,41	710,70	744,19	797,93	830,04
Dette extérieure à long terme	497,95	556,22	548,85	573,45	604,49
Part de la dette publique ou garantie par l'État	36,4 %	41,3 %	42,2 %	42,4 %	42,0 %
Part de la dette privée non garantie	63,6 %	58,7 %	57,8 %	57,6 %	58,0 %
Dette extérieure à court terme	135,19	138,91	180,52	209,79	212,12
Total du service de la dette extérieure	114,33	118,08	129,21	140,57	140,31
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	21,50	30,16	29,62	34,02	36,85
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	29,2	27,5	23,2	25,2	24,5
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	5,8	9,4	8,1	7,4	7,0
Asie de l'Est et Pacifique					
Encours total de la dette extérieure ^c	3 315,11	4 874,58	4 651,57	4 643,86	4 741,45
Dette extérieure à long terme	1 829,53	2 820,62	2 726,40	2 695,03	2 716,18
Part de la dette publique ou garantie par l'État	35,7 %	34,7 %	34,6 %	35,6 %	36,7 %
Part de la dette privée non garantie	64,3 %	65,3 %	65,4 %	64,4 %	63,3 %
Dette extérieure à court terme	1 450,32	1 971,75	1 847,01	1 869,99	1 933,17
Total du service de la dette extérieure	382,04	578,86	707,41	700,40	637,77
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	64,95	98,95	128,78	100,57	126,55
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	8,7	10,2	11,4	11,9	10,0
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	1,7	1,9	2,5	1,9	2,4
Asie de l'Est et Pacifique, sauf la Chine					
Encours total de la dette extérieure ^c	1 593,07	2 150,23	2 203,52	2 223,65	2 300,22
Dette extérieure à long terme	1 142,94	1 593,17	1 591,73	1 610,80	1 625,88
Part de la dette publique ou garantie par l'État	34,3 %	31,7 %	30,1 %	30,5 %	31,1 %
Part de la dette privée non garantie	65,7 %	68,3 %	69,9 %	69,5 %	68,9 %
Dette extérieure à court terme	434,21	525,52	581,82	582,58	621,71
Total du service de la dette extérieure	184,99	241,56	278,72	314,91	314,16
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	34,98	48,59	55,92	46,40	54,86
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	10,4	11,3	11,3	13,3	12,2

	<i>Moyenne 2009-2024</i>	2021	2022	2023	2024 ^a
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	9,0	10,9	11,4	9,1	10,2
Asie du Sud					
Encours total de la dette extérieure ^c	694,72	912,80	918,69	961,45	1 009,14
Dette extérieure à long terme	552,17	719,36	713,06	761,35	796,81
Part de la dette publique ou garantie par l'État	56,4 %	58,1 %	58,7 %	57,9 %	57,4 %
Part de la dette privée non garantie	43,6 %	41,9 %	41,3 %	42,1 %	42,6 %
Dette extérieure à court terme	118,91	151,70	164,93	157,62	168,73
Total du service de la dette extérieure	71,76	76,06	93,69	109,74	116,63
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	27,95	34,04	37,85	40,74	61,07
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	11,6	9,8	10,4	12,2	12,3
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	4,8	4,5	4,8	4,8	6,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord					
Encours total de la dette extérieure ^c	1 056,00	1 436,30	1 428,55	1 450,08	1 495,78
Dette extérieure à long terme	792,77	1 084,76	1 073,57	1 077,70	1 124,29
Part de la dette publique ou garantie par l'État	69,3 %	73,2 %	72,3 %	71,1 %	67,1 %
Part de la dette privée non garantie	30,7 %	26,8 %	27,7 %	28,9 %	32,9 %
Dette extérieure à court terme	220,95	251,89	274,00	293,44	298,50
Total du service de la dette extérieure	119,93	152,85	164,89	201,00	230,83
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	21,46	31,09	30,48	28,79	38,89
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	8,8	11,3	8,8	11,4	13,1
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	7,2	10,4	7,9	7,8	10,8
Pays les moins avancés					
Encours total de la dette extérieure ^c	385,03	550,39	559,30	585,49	611,17
Dette extérieure à long terme	327,16	456,36	464,52	491,00	514,69
Part de la dette publique ou garantie par l'État	75,3 %	74,0 %	74,0 %	73,9 %	74,3 %
Part de la dette privée non garantie	24,7 %	26,0 %	26,0 %	26,1 %	25,7 %
Dette extérieure à court terme	36,28	52,28	53,22	49,55	49,46
Total du service de la dette extérieure	28,13	44,83	46,53	46,05	67,17
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	18,12	25,75	24,13	28,02	43,03
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	12,2	16,9	14,5	15,0	21,0
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	11,3	14,5	11,8	14,6	22,3
Petits États insulaires en développement^f					
Encours total de la dette extérieure ^c	770,80	1 087,24	1 155,39	1 159,92	1 191,54
Dette extérieure à long terme	537,33	790,56	824,03	833,76	851,11
Part de la dette publique ou garantie par l'État	13,3 %	12,0 %	12,1 %	12,6 %	12,8 %
Part de la dette privée non garantie	86,7 %	88,0 %	87,9 %	87,4 %	87,2 %
Dette extérieure à court terme	228,38	288,20	323,41	318,39	329,00

	<i>Moyenne 2009-2024</i>	2021	2022	2023	2024 ^a
Total du service de la dette extérieure	80,86	117,03	132,17	163,46	159,82
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	5,04	5,95	6,19	8,81	9,40
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	11,0	13,4	12,7	16,6	15,2
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	15,0	15,7	13,9	17,9	17,1
Pays à revenu intermédiaire^g					
Encours total de la dette extérieure ^c	6 453,9	8 620,4	8 426,6	8 596,1	8 759,6
Dette extérieure à long terme	4 440,8	5 868,2	5 736,5	5 830,5	5 958,5
Part de la dette publique ou garantie par l'État	52,4 %	54,1 %	54,8 %	55,6 %	55,7 %
Part de la dette privée non garantie	47,6 %	45,9 %	45,2 %	44,4 %	44,3 %
Dette extérieure à court terme	1 849,6	2 399,0	2 343,3	2 421,0	2 458,8
Total du service de la dette extérieure	834,6	1 117,1	1 215,6	1 336,4	1 286,8
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	255,5	345,7	358,4	350,7	439,3
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	12,7	13,9	13,3	15,2	13,8
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	3,8	4,2	4,2	3,9	4,7
Pays à revenu intermédiaire supérieur^g					
Encours total de la dette extérieure ^c	4 898,2	6 501,0	6 256,2	6 338,5	6 426,7
Dette extérieure à long terme	3 197,2	4 202,2	4 064,7	4 063,6	4 123,9
Part de la dette publique ou garantie par l'État	47,6 %	49,1 %	49,7 %	50,7 %	51,2 %
Part de la dette privée non garantie	52,4 %	50,9 %	50,3 %	49,3 %	48,8 %
Dette extérieure à court terme	1 600,6	2 071,6	1 966,8	2 054,3	2 083,5
Total du service de la dette extérieure	669,6	913,8	983,5	1 076,5	994,6
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	178,3	242,8	253,4	239,1	284,9
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	12,9	14,3	13,7	15,7	13,7
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	3,1	3,5	3,5	3,1	3,7
Pays à revenu intermédiaire inférieur^g					
Encours total de la dette extérieure ^c	1 555,7	2 119,4	2 170,4	2 257,6	2 333,9
Dette extérieure à long terme	1 243,6	1 666,0	1 671,8	1 767,0	1 834,6
Part de la dette publique ou garantie par l'État	64,7 %	66,7 %	67,1 %	66,8 %	66,0 %
Part de la dette privée non garantie	35,3 %	33,3 %	32,9 %	33,2 %	34,0 %
Dette extérieure à court terme	249,0	327,4	376,5	366,7	375,6
Total du service de la dette extérieure	165,0	203,3	232,1	259,8	290,9
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	77,1	102,9	105,0	111,7	152,4
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	11,9	12,1	11,8	13,3	14,1
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	7,5	8,3	7,8	8,1	10,2
Pays à faible revenu^g					
Encours total de la dette extérieure ^c	163,9	223,1	223,5	232,0	240,5

	<i>Moyenne 2009-2024</i>	2021	2022	2023	2024 ^a
Dette extérieure à long terme	140,6	186,4	188,9	198,2	204,6
Part de la dette publique ou garantie par l'État	69,5 %	66,2 %	64,6 %	65,6 %	65,7 %
Part de la dette privée non garantie	30,5 %	33,8 %	35,4	34,4 %	34,3 %
Dette extérieure à court terme	11,6	14,0	12,2	10,5	12,3
Total du service de la dette extérieure	8,6	16,2	12,9	13,1	25,4
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	4,4	7,2	5,8	5,6	12,4
Indicateurs d'endettement (en pourcentage)^d					
Total du service de la dette/exportations ^e	11,7	19,7	13,1	13,1	24,2
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	7,5	11,8	8,4	8,1	18,1

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de sources nationales.

^a Les chiffres pour 2024 sont des estimations du secrétariat de la CNUCED.

^b Les pays en développement sont définis conformément aux classifications des pays utilisées pour les statistiques de la CNUCED.

^c L'encours total de la dette extérieure comprend la dette extérieure à long terme, la dette extérieure à court terme et les crédits du FMI.

^d Les séries de données utilisées pour le calcul des indicateurs ont été ajustées en fonction des données disponibles.

^e Exportations de biens et de services.

^f Les petits États insulaires en développement suivent la classification du Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

^g Les groupes de revenu sont établis selon les classifications de revenu de la Banque mondiale pour 2024.

Annexe II

Aide publique nette au développement

(En milliards de dollars des États-Unis)

	<i>Aide par bénéficiaire</i>				
	<i>Moyenne 2009-2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
Pays développés	4,99	7,16	7,71	34,58	45,25
Pays en développement	128,25	171,60	175,73	163,22	167,55
Bénéficiaires indéterminés	34,72	44,87	51,67	79,07	75,65
Aide par région^a					
Afrique	57,81	81,37	84,76	78,85	76,94
Amériques	11,89	14,55	14,46	15,91	14,23
Asie	56,46	72,46	72,75	65,42	73,36
Europe	4,99	7,16	7,71	34,58	45,25
Océanie	2,09	3,21	3,77	3,04	3,03
Aide par groupe de revenu (pays en développement)					
Pays à faible revenu	37,04	54,95	54,33	47,33	52,22
Pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire	57,09	74,45	77,66	74,83	73,72
Pays à revenu intermédiaire supérieur	22,81	26,75	25,51	25,18	25,58
Bénéficiaires sous-régionaux, régionaux et indéterminés	10,35	171,60	175,73	163,22	167,55
Aide en faveur des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement					
Pays les moins avancés	49,53	68,91	66,95	62,60	67,28
Petits États insulaires en développement	5,64	7,24	7,53	6,19	6,79
Aide par instrument					
Dons	89,61	106,14	118,73	105,38	113,24
Prêts concessionnels	37,43	63,95	55,25	56,42	53,98
Prises de participation au capital social	1,21	1,52	1,75	1,42	0,33
Dons aux pays les moins avancés	39,58	46,40	49,48	45,37	48,41
Dons aux petits États insulaires en développement	4,91	4,89	5,30	4,48	5,16

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après le Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économique.

^a Les régions sont classées selon les Codes standard des pays et des zones à usage statistique (M49).